Codep Yonne

FFESSM.fr www. COMMISSION Technique

INFORMATION IMPORTANTE

Comme il l'avait été annoncé à la dernière réunion de la commission technique, le CODEP par l'intermédiaire de l'association Profession Sport Yonne souhaite proposer aux plongeurs du département intéressés : **une formation au Brevet National de Sauvetage et de Sécurité Aquatique.**

Les objectifs sont les suivants :

- **Permettre d'acquérir un diplôme reconnu par la Préfecture et la DDJS permettant d'assurer la surveillance des usagers dans des baignades publiques aux accès gratuits (et aux accès payants avec une dérogation préfectorale) contre rémunération.**
- **Permettre une remise en condition physique encadrée par des professionnels de la natation.**
- **Permettre, notamment aux encadrants tous niveaux dans le cadre du projet de recyclage, d'appréhender une approche personnelle (et différentes des pratiques fédérales) des entraînements physiques. Les épreuves du BNSSA décrites ci-après sont très proches des épreuves physiques des différents niveaux de plongeurs.**

Les épreuves de l'examen BNNSA sont les suivantes :

- 800 m PMT
- 3 X 15 m d'apnée avec 20 secondes d'immersion par apnée et 10 secondes de récupération entre chaque apnée.
- Sauvetage mannequin sans palmes, ni masque, ni tuba (25 m de nage d'approche et 25 m de tractage)
- 200 m deux nages
- Prise de dégagement et sortie de l'eau du noyé
- Epreuve de secourisme
- Epreuve orale de réglementation

La préparation des épreuves pratiques et de réglementation aurait lieu les vendredis soirs à la piscine d'Auxerre sur une dizaine de séances de mi mars à mi mai. L'examen aura lieu mi mai. La formation aux épreuves de secourisme sera dispensée à part.

Tous les niveaux de plongeurs peuvent accéder à cette formation moyennant un minimum de condition physique.

En cas de candidatures trop nombreuses, il sera procédé à des tests de sélection.

J'attire votre attention sur l'intérêt d'une telle démarche, dans le cadre d'une ouverture possible de notre activité. Des efforts sont faits par le CODEP pour proposer aux licenciés des formations diplomantes et rémunérables (Tronc Commun BEES 1, BNSSA). Il est nécessaire, pour que cette démarche puisse continuer, de diffuser l'info correctement dans les clubs et de « vendre » l'intérêt de ces formations. Je compte sur vous.

Merci de demander aux personnes susceptibles d'être intéressées de se faire connaître rapidement auprès du responsable technique (coordonnés en bas de page). Une réunion d'informations sera organisée rapidement.

Sylvie TCHENG
Responsable technique

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'YONNE DE LA FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS
Siret : 447 831 694 00016 - Code APE : 926C
Adresse responsable Technique : Sylvie TCHENG – 5, rue de l'Eglise – Cidex 805 – 89230 VILLENEUVE St SALVES
☏ 03 86 41 80 36 – Portable 06 07 99 33 13 – Email sylvietcheng@wanadoo.fr